Accusé de réception en préfecture

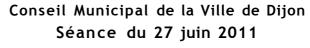
021-212102313-20110627-VD2011-2706071-DE

Date de signature : 06/07/2011

Date de réception : 06/07/2011

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS





MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. EL HASSOUNI - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M.OUAZANA

Membres excusés : Mme DURNERIN (pouvoir M. LOUIS) - Mme BIOT (pouvoir M. BERTELOOT) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - Mme CHEVALIER (pouvoir Mme TROUWBORST) - Mme JUBAN (pouvoir M. DESEILLE)

Membres absents : M. MAGLICA - M. DUPIRE - M. MARCHAND - M. ALLAERT - M. BEKHTAOUI - Mme

MILLE - M. HELIE

OBJET DE LA DELIBERATION

Dotation de Solidarité Urbaine - Exercice 2010 - Rapport d'exécution

M. DESEILLE au nom de la commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Dotation de Solidarité Urbaine (DSU), créée par la loi n° 91-429 du 13 mai 1991, a pour objet de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une faiblesse de leurs ressources et supportant des charges importantes.

Elle s'est élevée, pour Dijon, à 2 297 847 € en 2008, 2009 et 2010.

Il m'appartient de présenter, chaque année, au Conseil Municipal, les actions de développement social urbain financées par la dotation.

L'objet du rapport est de rappeler les plus significatives d'entre elles, au titre de 2010.

71

Contrat urbain de cohésion sociale

Soixante et une actions ont été conduites dans les différents quartiers de la ville dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale pour une dépense de 1 550 000 €, dont 656 779 € en maîtrise d'ouvrage Ville subventionnées par l'État et la Région, respectivement à hauteur de 63 000 € et 67 227 €.

Enfance, jeunesse, sports, culture et social

Des travaux ont, en particulier, été réalisés à la maison de la petite enfance de la Fontaine d'Ouche, pour la construction de la structure artificielle d'escalade des Grésilles et du Centre Municipal d'Initiation Sportive ainsi qu'au stade Epirey pour un total de 1 704 268 €, ainsi répartis :

- salle artificielle d'escalade des Grésilles	442 026 €
- restructuration de la maison de la petite enfance de la Fontaine d'Ouche	52 193 €
- aménagement de la maison de quartier de la Fontaine d'Ouche	54 070 €
- accueil jeunes Stalingrad	437 313 €
- stade Epirey - terrain de foot	438 054 €
- foyer des Marguerites - sécurité	141 206 €
- divers foyers - aménagements	139 406 €.

Enseignement

Diverses opérations ont été financées dans les groupes scolaires, à hauteur de 6 514 435 €, dans les conditions suivantes :

- reconstruction du gymnase du groupe scolaire Flammarion	662 483 €
- rénovation du groupe scolaire Drapeau	390 305 €
- extension du restaurant du groupe scolaire Darcy	140 263 €
- création du groupe scolaire et du centre de loisirs Mansart maternelle	120 227 €
- rénovation du groupe scolaire Victor Hugo	90 853 €
- rénovation du groupe scolaire Beaumarchais élémentaire et maternelle	114 674 €
- rénovation du groupe scolaire Champs Perdrix maternelle	60 786 €
- création d'une classe maternelle au groupe scolaire de la Maladière	48 987 €
- rénovation du groupe scolaire Anjou	41 293 €
- création d'une structure périscolaire au groupe scolaire Petit Bernard	10 197 €
- reconstruction du groupe scolaire et du centre de loisirs Montmuzard	4 834 367 €.

Divers

- création d'un commissariat de secteur à la Fontaine d'Ouche	362 545 €
- réfection de la toiture à la mairie annexe des Grésilles	106 842 €
- travaux de voirie boulevards Kir/Bachelard	2 668 350 €
- travaux d'accessibilité voirie à la Fontaine d'Ouche	404 350 €
- travaux de voirie voie Epirey	192 678 €
- travaux de voirie avenue Champollion/rue Joliot Curie	321 067 €
- conseils de quartiers: travaux d'aménagements	193 005 €.

Action sociale

La Ville a versé, en 2010, une subvention de 8 351 645 €, hors Contrat Urbain de Cohésion Sociale, au Centre Communal d'Action Sociale.

En outre, la Caisse d'Allocations Familiales de la Côte d'Or a reçu une subvention de 1 240 012 € de la part de la Ville pour la gestion des centres sociaux.

Enfin, diverses associations œuvrant dans le domaine social ont bénéficié de 1 237 624,85€, hors Contrat Urbain de Cohésion Sociale, pour financer leurs actions.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir me donner acte du rapport d'exécution de la Dotation de Solidarité Urbaine établi au titre de l'exercice 2010.

ΙΡΑΡΡΟΡΤ ΔΙΩΡΤΈ À Ι Ί ΙΝΔΝΙΜΙΤΈ